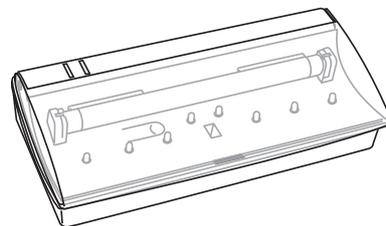


BRIO LS A

BRIO LS COM



1- PRESENTATION

Cet appareil est destiné à répondre aux exigences de l'arrêté du 19 novembre 2001 (Articles EL 4 Et 4 et J30, O17, U32, R27, PE36) concernant les locaux à sommeil non équipés de source de remplacement. Il comporte dans une même enveloppe un BAEH et un BAES conforme aux NFC 71800, NFC 71805 et UTE - C 71803. Pour son raccordement, une seule ligne d'alimentation suffit (secteur + télécommande).

- NF EN 60598 - 2 - 22
- NFC 71800
- NFC 71805
- UTE- C 71803
- NFC 71820 (SATI)*



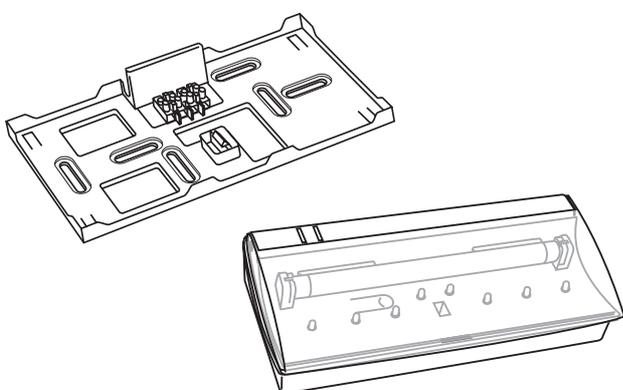
Performance « SATI »

Ce bloc est certifié SATI pour les fonctions BAES et BAEH. Pour satisfaire aux exigences réglementaires, il doit être interfacé à un équipement d'alarme de type 1 par l'intermédiaire d'un boîtier de télécommande BT 3000 LS / BT4000.

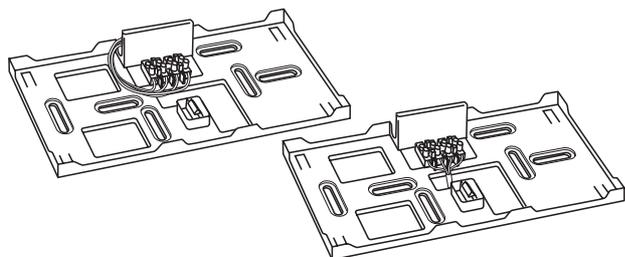
Technologie	Désignation	Référence	Licence
SATI	BRIO LS A	246 413	T03075
SATI	BRIO LS A laqué	246 419	T03074
Adressable	BRIO LS COM	247 413	T03073
Adressable	BRIO LS COM laqué	247 419	T03072

* Les certificats d'homologation sont disponibles sur notre site internet www.kaufel.fr ou sur demande auprès du service commercial.

2- INSTALLATION ET RACCORDEMENT

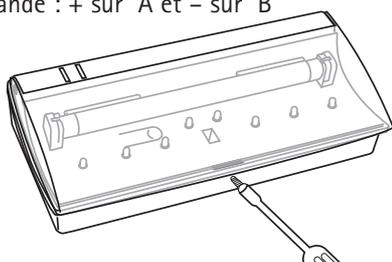


L'appareil est composé d'une patère de fixation, d'un boîtier électronique avec vasque et sa vis de fixation.

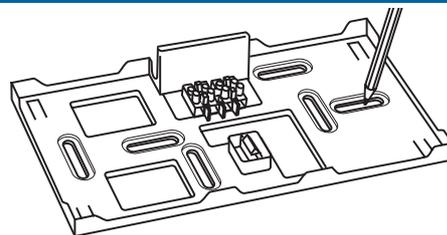


B Une fois la patère fixée au mur (vis diamètre 5 maxi), procéder au raccordement des conducteurs (secteur et télécommande). L'arrivée du câble peut se faire par le haut (parties défonçables) ou à travers l'ouverture de la patère de fixation (située sous le bornier de raccordement).

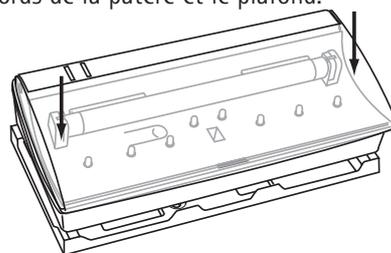
- Secteur : ~
- Télécommande : + sur A et - sur B



D Placer la pointe de la vis à l'endroit prévu et visser.
Note : Pour faciliter le vissage, pré-percer un trou de diam 2,5 mm



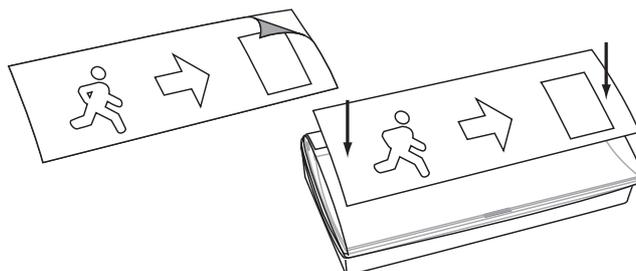
A La patère de fixation du BRIO est percée de plusieurs trous permettant de réutiliser la fixation de la majorité des blocs existant sur le marché. Dans le cas d'un remplacement d'un bloc ancien, utiliser les trous correspondant à l'ancien perçage. Dans le cas d'une nouvelle installation, tracer l'endroit du perçage en se servant de la patère de fixation comme gabarit. Laisser un espace d'au moins 10 mm entre les bords de la patère et le plafond.



C Avant l'embrochage, retirer la vis auto taraudeuse placée sur la patère de fixation.

Embrochage :

Placer l'appareil en face de la patte de fixation et appuyer fortement pour obtenir le clipsage de l'ensemble.



E Décoller la partie qui protège la face autocollante de l'étiquette. Coller ensuite l'étiquette à 5mm du haut de la vasque, en la centrant latéralement.

3- MISE EN SERVICE DE L'INSTALLATION

- Mettre sous tension l'installation sans aucune interruption pendant 24 heures (bloc opérationnel après cette durée de charge, batterie livrée déchargée).
- Vérifier si les 2 LEDs témoins sont allumées.
- En cas d'inversion du raccordement entre l'alimentation et la télécommande le bloc ne subit aucun dommage mais les LEDs de charge ne s'allument pas. Dans ce cas, vérifier le raccordement.



Après 24 h :

Couper l'alimentation générale de l'établissement, les tubes (45 lm) s'allument puis passent à l'état de repos, les LEDs (8 lm) restent à l'état de fonctionnement. Pendant la coupure générale si un processus d'alarme est lancé, le contact sec de l'alarme incendie ordonne via la télécommande (BT3000 LS / BT4000) la mise en fonctionnement de secours des blocs d'évacuation (tubes allumés) pour permettre l'évacuation de l'établissement.

CONFIGURATION DES MODES "PAIR / IMPAIR":

Cette configuration permet de décaler les tests réglementaires de 24 h sur la moitié des blocs dans les établissements recevant du public en permanence. La configuration se fait par intervention manuelle sur chaque bloc. Par défaut les blocs sont configurés "pair" en sortie d'usine et il suffit de configurer 1 bloc sur 2 en mode impair.

Pour cela appuyer sur le bouton poussoir situé sur le réflecteur (accessible une fois la vasque relevée) et maintenir la pression jusqu'au clignotement des voyants de couleur verte et orange.

Configuration mode Impair :

Relâcher la pression sur le bouton poussoir lorsque les voyants clignotent alternativement.

Configuration mode Pair :

Relâcher la pression sur le bouton poussoir lorsque les voyants clignotent simultanément.

Il est possible d'initialiser l'heure et le jour des tests par l'intermédiaire des boîtiers de télécommande BT12V, BT3000 ou BT4000.

4- MAINTENANCE

BLOC A TECHNOLOGIE AUTOTESTABLE

L'article EC 14 du règlement de sécurité impose une vérification périodique des installations d'éclairage de sécurité par l'exploitant. Une maintenance annuelle doit être réalisée par une personne qualifiée et toutes anomalies doivent être corrigées rapidement (NFC 71-830). De plus, elles doivent être consignées dans un registre de sécurité.

Cet appareil effectue automatiquement les tests périodiques définis dans la norme NF C 71-820 ci-dessous :

- En permanence : test de la lampe de secours et de la batterie.
- Une fois par semaine : simulation de la défaillance de l'alimentation secteur du bloc pendant 1 mn pour le contrôle de la commutation de la lampe à l'état de secours.
- Une fois par trimestre (12 semaines) : simulation de la défaillance de l'alimentation secteur du bloc pendant 1 et 5 heures pour le contrôle de l'autonomie de l'appareil. Les résultats des tests sont relevés visuellement auprès de chaque appareil.
- Une fois par trimestre (12 semaines) simulation de la défaillance de l'alimentation secteur du bloc pendant 1 heure pour le contrôle de l'autonomie de l'appareil.

MAINTENANCE suite

Voyant vert allumé orange éteint	Tests corrects	
Voyant vert éteint orange clignotant	Défaut lampe(s) Défaut LED(s)	Remplacer lampe(s) Retour usine
Voyant vert éteint orange allumé	Défaut charge batterie	Remplacer la batterie
Voyant vert clignotant	Test en cours	Attendre fin de test

BLOC A TECHNOLOGIE ADRESSABLE

Cet appareil effectue automatiquement les tests périodiques définis dans la norme NF C 71-820 ci-dessous :

Les résultats de ces tests sont traités par une centrale de gestion qui interroge chacun des appareils connectés sur la ligne de télécommande. Ils pourront être imprimés et joints au registre de sécurité de l'établissement.

Pour plus de détails, se référer au manuel d'utilisation de S.E.S.A.M (Système pour Exploitation de Secours Autonome à Microcontrôleur).

PIECES DE RECHANGE

Désignation	Descriptif	Référence
Lampe secours BAES	Tube 6w BI	735 002
Batterie BAES	3,6v 1,5AH	758 005
Batterie BAEH	2,4v 1,7AH	758 202

5- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Bloc autonome d'éclairage d'évacuation et d'habitation.
- Tension nominale d'alimentation : 230v 50Hz
- Autonomie assignée : BAES 1 heure / BAEH 5 heures
- Flux assigné : BAES 55 lm / BAEH 8 lm (avec pictogramme)
- Température ambiante Ta : 25°C
- Indice de protection : IP 42 / IK07

6- GARANTIE

Cet appareil est garanti 3 ans contre tout vice de fabrication, pièces et main d'oeuvre comprises, excepté les lampes et la batterie, lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales d'installation et d'utilisation.

La batterie est garantie 2 ans.

7- ENVIRONNEMENT



Les accumulateurs qui équipent cet appareil contiennent du Cadmium et peuvent selon le décret N°99-374 du 12 mai 1999, être nocifs pour l'environnement.

KAUFEL
Systèmes de sécurité

DIRECTION COMMERCIALE
Route de St Martin d'Ordon / 89330 PIFFONDS
Tél : 03 86 86 48 48 / Fax : 03 86 86 48 44